

« État des lieux de l'organisation des soins bucco-dentaires en milieu pénitentiaire »

Rédacteurs : Dr Marylène FABRE, Stéphane DUFAURE (ARS Nouvelle-Aquitaine)
Laetitia DARRIEUTORT (CRO Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine)
Hélène FORTIN (URPS Chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine)

1 Objectifs de l'enquête

Le questionnaire « État des lieux de l'organisation des soins buccodentaires en milieu pénitentiaire » a été adressé aux unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) durant les mois de juillet à octobre 2021 avec une relance réalisée au mois de septembre 2021.

Les types d'établissements qui ont été sollicités par cette enquête sont les suivants :

- Maison d'arrêt (MA) ;
- Centre de détention (CD) ;
- Maison centrale (MC) ;
- Centre pénitentiaire (CP) ;
- Centre de semi-liberté (CSL).

Cette enquête a pour objectifs de :

- Documenter l'accès aux soins dentaires des personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de Nouvelle-Aquitaine ;
- Identifier les ressources humaines et matérielles, les besoins et les difficultés des USMP en matière de santé bucco-dentaire.

Les réponses apportées permettent de dresser un état des lieux des pratiques, des moyens et des ressources à disposition ainsi que de mieux connaître l'organisation du recours aux soins dentaires au sein des USMP.

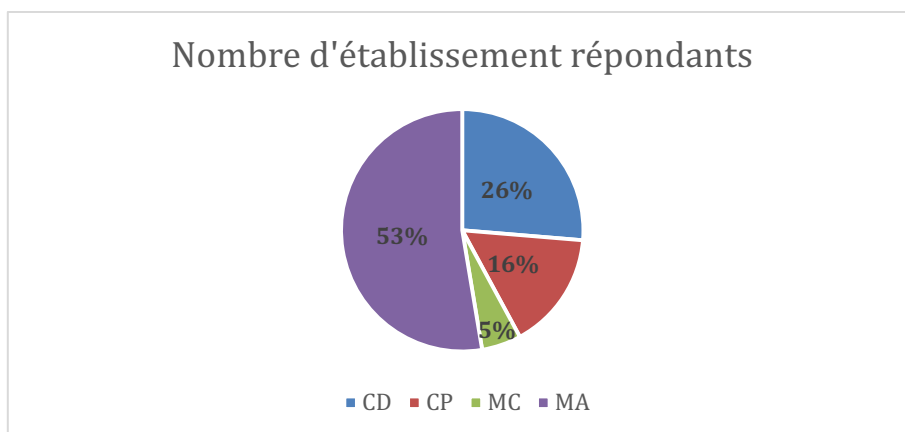
2 Méthodologie

Questionnaire¹ en ligne envoyé par mail aux 20 unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) présentes au sein des 20 établissements pénitentiaires de Nouvelle-Aquitaine.

Au total, nous avons eu 23 réponses. Parmi les retours obtenus, les unités hospitalières du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, du Centre Hospitalier Charles Perrens et du Centre Hospitalier de Cadillac ont formulé des réponses au questionnaire. Ces unités spécialisées n'ont pas vocation à prendre en charge des soins dentaires. Nous n'avons pas tenu compte de ces réponses. Nous avons également supprimé un doublon.

Parmi les USMP sollicitées, 19 USMP ont répondu au questionnaire (17 dans sa totalité et 2 partiellement). Nous avons obtenu un taux de réponse de **95%**. Pour les 12 départements de Nouvelle-Aquitaine, au minimum, un établissement par département a répondu (voir liste des répondants en annexe).

Type d'établissement	Nombre d'établissement répondants	Nombre d'établissements sollicités	Taux de réponse
CD	5	5	100%
CP	3	3	100%
MC	1	1	100%
MA	10	11	90,9%
Total général	19	20	95%



Nombre de détenus	
Centre de détention	1632 (dont 1 pas de réponse)
Centre pénitentiaire	1432
Maison centrale	400
Maison d'arrêt	1003 (dont 1 pas de réponse)
Total général	4467

Commentaires : Le nombre total des détenus des établissements pénitentiaires ayant répondu à l'enquête est de 4467. Ce chiffre est sous-estimé en l'absence de deux réponses d'établissements sur cette donnée.

¹ Questionnaire en annexe

3 Restitution des résultats

3.1 Présence d'un service d'odontologie au sein du centre hospitalier de rattachement

Le CH de rattachement dispose-t-il d'un service d'odontologie ?	Non		Oui		Pas de réponse		Total Général	
Centre pénitentiaire			3	15,8%			3	15,8%
Maison centrale			1	5,3%			1	5,3%
Maison d'arrêt	2	10,5%	7	36,8%	1	5,3%	10	52,6%
Centre de détention	3	15,8%	1	5,2%	1	5,3%	5	26,3%
Total général	5	26,3%	12	63,2%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires : Pour 63% des établissements pénitentiaires, le centre hospitalier de rattachement dispose d'un service d'odontologie.

Pour les 26% d'établissements non couverts par un service d'odontologie, on peut s'interroger sur la prise en charge des soins dentaires les plus lourds, non réalisables au sein de l'unité dentaire de l'USMP. La structuration d'un parcours de soins dentaires avec un réseau de professionnels s'avère indispensable (professionnels de santé, établissements de santé...).

3.2 Présence d'une unité de soins dentaires au sein de l'USMP

3.2.1 Activité dentaire au sein de l'établissement

Activité dentaire au sein de l'USMP	Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Dans 90% des établissements, une activité dentaire est présente au sein de l'USMP. Pour les 10% restants, on peut s'interroger sur l'absence de réponse au regard de l'obligation d'un bilan bucco-dentaire prévu à l'entrée en détention.

En l'absence d'activité dentaire, un établissement déclare avoir mis en place un protocole de soins pour les douleurs et les abcès. Cette prise en charge est-elle suffisante et satisfaisante ?

3.2.2 Présence d'un cabinet dentaire

Présence d'un cabinet dentaire au sein de l'USMP	Externe		Interne		Pas de réponse		Total Général	
Centre de détention			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	8	80,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	1	5,3%	16	84,2%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

84% des établissements pénitentiaires ayant répondu ont un cabinet dentaire interne à l'unité sanitaire.

3.3 Le personnel au sein de l'unité de soins dentaires

3.3.1 Le nombre de chirurgiens-dentistes exerçant au sein de l'unité

Nombre de chirurgiens-dentistes au sein de l'unité	0		1		2		Pas de réponse		Total Général	
Centre de détention			4	80,0%			1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire					3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale					1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	6	60,0%	2	20,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	1	5,3%	10	52,6%	6	31,6%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

On peut noter une cohérence entre nombre de chirurgiens-dentistes et capacité d'accueil de l'établissement pénitentiaire. Un point de vigilance doit être porté au niveau de l'absence de ressource en chirurgien-dentiste au regard de la réglementation législative.

3.3.2 Le statut des chirurgiens-dentistes exerçant au sein des unités dentaires des USMP

Statut des chirurgiens-dentistes	Pas de réponse		Praticien hospitalier		Praticien hospitalier praticien vacataire		Praticien vacataire		Total général	
Centre de détention	1	20,0%	2	40,0%	1	20,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%					1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	6	60,0%	2	20,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	2	10,5%	10	52,6%	5	26,4%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

On note la présence majoritairement de chirurgiens-dentistes hospitaliers (plus de 50% des chirurgiens-dentistes présents en établissements pénitentiaires). Nous pouvons nous interroger quant à l'attractivité de cette activité pour les chirurgiens-dentistes libéraux. Quelles seraient les difficultés rencontrées ? Démarches administratives ? Lien ville-hôpital ? Méconnaissance des possibilités et des leviers de recrutement ?

3.3.3 La permanence des soins au sein de l'unité dentaire

Permanence des soins au sein de l'unité dentaire	0,5		1		2		4		5		7		10		Pas de réponse		Total général		
Centre de détention			1	20,0%	1	20,0%	1	20,0%					1	20,0%	1	20,0%	5	100,0%	
Centre pénitentiaire												1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale					1	100,0%												1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	3	30,0%	4	40,0%			1	10,0%					1	10,0%	10	100,0%	
Total général	1	5,3%	3	15,8%	5	26,3%	2	10,5%	2	10,5%	1	5,3%	3	15,8%	2	10,5%	19	100,0%	

Commentaires :

Ces données sont difficilement interprétables en l'état. Elles doivent être exploitées au regard de la capacité de l'établissement pénitentiaire. Pour rappel, il est recommandé une vacation par semaine pour 75 détenus. Au total, au niveau régional, nous comptabilisons 68,5 vacations de chirurgiens-dentistes par semaine pour 4467 détenus renseignés soit environ 1 vacation de chirurgien-dentiste pour 65,2 détenus. Toutefois, ces données sont sous-estimées en l'absence de réponse de tous les établissements. Elles sont à nuancer localement.

Le calcul du nombre de vacations « théoriques » de chirurgiens-dentistes par établissement a été réalisé en annexe.

On peut souligner que la recommandation : 1 vacation de chirurgien-dentiste pour 75 détenus est globalement respectée au sein des établissements pénitentiaires. Un point de vigilance est à noter au niveau de la maison d'arrêt d'Angoulême, le chirurgien-dentiste n'a pas été remplacé à la suite de son départ.

3.3.4 Le personnel à disposition du chirurgien-dentiste

Présence d'une assistance	Oui		Non		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%					3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%					1	100,0%
Maison d'arrêt	6	60,0%	3	30,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	11	57,9%	6	31,6%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

La situation est disparate selon la typologie des établissements et notamment de leur capacité d'accueil. On peut envisager qu'il existe une relation entre mise à disposition des personnels et taille de l'établissement.

Présence d'une assistance	Aide soignante		Infirmière		Assistante dentaire		Total Général			
			Oui	Ponctuellement						
Centre de détention				1	100,0%			1	100,0%	
Centre pénitentiaire	3	100,0%						3	100,0%	
Maison centrale			1	100,0%				1	100,0%	
Maison d'arrêt			2	33,3%	1	16,7%	3	50,0%	6	100,0%
Total général	3	27,3%	3	27,3%	2	18,2%	3	27,3%	11	100,0%

Commentaires :

Moins d'un tiers du personnel assistant le chirurgien-dentiste a le profil de l'assistante dentaire. Les profils aide-soignant et IDE sont-ils alors adaptés ?

La formation d'assistant dentaire prévoit une expérience acquise au sein d'un cabinet dentaire libéral. Quelle est la formation proposée aux personnels des établissements sanitaires pour exercer cette fonction ?

3.3.5 Nombre de vacations par semaine

Nombre de vacations par semaine	0		0,5		1		2		4		7		10		Pas de réponse	Total Général		
Centre de détention	4	80,0%													1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire											1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale									1	100,0%							1	100,0%
Maison d'arrêt	4	40,0%	1	10,0%	1	10,0%	3	30,0%		0,0%					1	10,0%	10	100,0%
Total général	8	42,1%	1	5,3%	1	5,3%	3	15,8%	1	5,3%	1	5,3%	2	10,5%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires : Les vacations du personnel assistant le chirurgien-dentiste correspondent globalement aux vacations des chirurgiens-dentistes bénéficiant d'une assistance. Ce qui est cohérent.

3.4 Moyens matériels mis à disposition

3.4.1 Matériel nécessaire à la réalisation de soins

	MATÉRIEL POUR LES SOINS CHIRURGICAUX					MATÉRIEL POUR LES SOINS CONSERVATEURS					MATÉRIEL POUR LES SOINS PROTHÉTIQUES									
	Oui	Pas de réponse		Total général		Oui	Pas de réponse		Total général		Non	Oui	Pas de réponse		Total général					
Centre de détention	4	21,0%	1	5,3%	5	26,3%	4	21,0%	1	5,3%	5	26,3%		4	21,0%	1	5,3%	5	26,3%	
Centre pénitentiaire	3	15,8%			3	15,8%	3	15,8%			3	15,8%		3	15,8%			3	15,8%	
Maison centrale	1	5,3%			1	5,3%	1	5,3%			1	5,3%		1	5,3%			1	5,3%	
Maison d'arrêt	9	47,4%	1	5,3%	10	52,6%	9	47,4%	1	5,3%	10	52,6%	3	15,8%	6	31,6%	1	5,3%	10	52,6%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	3	15,8%	14	73,7%	2	10,6%	19	100,0%

Commentaires : Pour 89% des établissements répondant, ils disposent du matériel nécessaire à la réalisation des soins conservateurs et chirurgicaux. Quant aux soins prothétiques, ils sont 73% à disposer du matériel nécessaire à la réalisation des prothèses dentaires.

3.4.2 Présence d'un fauteuil dentaire et d'un plateau technique

	Présence d'un fauteuil dentaire					Présence d'un plateau technique								
	Oui	Pas de réponse		Total général		Non	Oui	Pas de réponse		Total général				
Centre de détention	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%			3	100,0%			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%	2	20,0%	7	70,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	3	15,8%	14	73,7%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires : Près des 90% des établissements répondants disposent d'un fauteuil dentaire au sein de l'USMP. Pour autant, 16% d'entre eux ne sont pas dotés d'un plateau technique. Cette dernière donnée interroge quant aux modalités de réalisation des soins conservateurs et chirurgicaux. Par ailleurs, 68% des établissements ayant répondu au questionnaire estiment que le fauteuil dentaire est en bon état.

3.4.3 Présence d'un matériel en quantité suffisante

Matériel en quantité suffisante	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	2	40,0%	2	40,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt			9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	2	10,5%	15	79,0%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires : Deux centres de détention estiment ne pas disposer du matériel en quantité suffisante. Ces retours interrogent sur la qualité des soins prodigués en centre de détention.

3.4.4 Le système de gestion permettant d'accéder facilement à l'achat du matériel

	Système de gestion permet-il d'accéder facilement à l'achat du matériel ?							
	Non	Oui		Pas de réponse		Total général		
Centre de détention	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	2	20,0%	7	70,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	3	15,8%	14	73,7%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Certains centres de détention et maison d'arrêt rencontrent des difficultés vis-à-vis du système de gestion d'achat des matériels. Cet axe pourrait constituer une piste d'amélioration en faveur de la sécurité et de la qualité des soins dentaires.

3.4.5 Équipement permettant la réalisation de panoramique

	Équipement permettant la réalisation de panoramique							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	3	60,0%	1	20,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%					1	100,0%
Maison d'arrêt	7	70,0%	2	20,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	12	63,2%	5	26,3%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Seulement 26% des établissements ayant répondu bénéficient d'un équipement permettant la réalisation de panoramique. Pour autant, la radio panoramique dentaire est un moyen essentiel d'exploration et de diagnostic, dont l'utilisation est très fréquente en chirurgie dentaire. L'équipement d'une radio panoramique requiert une installation spécifique, ce qui peut être une contrainte importante pour un établissement pénitentiaire. Dans les établissements n'ayant pas d'équipement pour réaliser une radio panoramique, est-ce qu'il y a d'autres équipements radiologiques (type RX pour détecter des fractures ou autres ?) Si oui peut-on y adjoindre une radio panoramique ?

3.5 La gestion du risque infectieux

3.5.1 Élimination des déchets

	Collecteur des objets piquants (OPCT)			Collecteur pour autres déchets à risque infectieux			Contrat d'enlèvement des DASRI avec une entreprise spécialisée											
	Oui	Pas de réponse	Total général	Oui	Pas de réponse	Total général	Oui	Pas de réponse	Total général									
Centre de détention	4	80,0%	5	100,0%	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%		
Centre pénitentiaire	3	100,0%	3	100,0%	3	100,0%			3	100,0%	3	100,0%			3	100,0%		
Maison centrale	1	100,0%	1	100,0%	1	100,0%			1	100,0%	1	100,0%			1	100,0%		
Maison d'arrêt	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

90% des établissements répondants ont mis en place des collecteurs spécifiques des déchets et ont mis en place un contrat d'enlèvement des déchets par une entreprise spécialement. Globalement, les établissements pénitentiaires sont en conformité avec les obligations et recommandations en vigueur.

3.5.2 Décontamination des déchets

	Local de décontamination des déchets							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	2	40,0%	2	40,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%					1	100,0%
Maison d'arrêt	6	60,0%	3	30,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	10	52,6%	7	36,8%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Un agencement adapté favorise le respect des règles d'hygiène et d'asepsie notamment en matière de chirurgie buccale. Les zones de traitement des dispositifs médicaux et de stockage des déchets doivent être individualisées des autres zones techniques. Seuls 37% des établissements déclarent disposer d'un local de décontamination des déchets.

	Pré désinfection et nettoyage des instruments						Total général	
	Non	Oui	Pas de réponse					
Centre de détention		4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	
Centre pénitentiaire		3	100,0%			3	100,0%	
Maison centrale		1	100,0%			1	100,0%	
Maison d'arrêt	1	10,0%	8	80,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	1	5,3%	16	84,2%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

La pré désinfection fait partie des Précautions Standard et concerne obligatoirement les dispositifs médicaux réutilisables. Les établissements sont globalement en conformité avec ces mesures d'hygiène (84%)

	Présence d'autoclave en interne afin d'assurer la décontamination des rotatifs						Total général	
	Non	Oui	Pas de réponse					
Centre de détention	2	40,0%	2	40,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%					3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	8	80,0%	1	10,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	13	68,4%	4	21,1%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

La présence d'autoclave en interne ne concerne qu'une minorité d'établissements, les rendant dépendants du centre hospitalier de rattachement et nécessitant certainement un nombre de rotatifs conséquent en interne. La gestion en interne de la décontamination/stérilisation exigerait cependant d'assurer une traçabilité de la stérilisation. Les établissements ont-ils les moyens financiers et humains ?

3.5.3 Stérilisation des déchets

	Stérilisation au sein de l'USMP						Stérilisation effectuée au sein du CH de rattachement					
	Non	Pas de réponse	Total général	Oui	Pas de réponse	Total général	Oui	Pas de réponse	Total général			
Centre de détention	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%			3	100,0%	3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%			1	100,0%	1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Globalement, la stérilisation des instruments est réalisée au sein du centre hospitalier de rattachement (89%).

	Si stérilisation au CH, nombre d'envoi par semaine													
	1	2	3	4	5	Pas de réponse	Total général							
Centre de détention	1	20,0%	1	20,0%	1	20,0%	1	20,0%			1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire		1	33,3%		1	33,3%	1	33,3%					3	100,0%
Maison centrale				1	100,0%								1	100,0%
Maison d'arrêt	6	60,0%	1	10,0%	1	10,0%					2	20,0%	10	100,0%
Total général	7	36,8%	3	15,8%	2	10,5%	3	15,8%	1	5,3%	3	15,8%	19	100,0%

Commentaires :

Majoritairement le nombre d'envoi a lieu une fois par semaine. Ces données sont à croiser au cas par cas avec le nombre de vacances de chirurgiens-dentistes par semaine.

	Les recommandations de stérilisation des rotatifs sont-elles respectées ?							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	8	80,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	1	5,3%	16	84,2%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

84% des établissements déclarent respecter les recommandations en matière de stérilisation des rotatifs.

3.6 L'organisation des soins

3.6.1 Types d'activités pratiqués au sein de l'établissement :

	Consultation dentaire						Chirurgie dentaire							
	Oui		Pas de réponse		Total général		Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%			3	100,0%			3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%	1	10,0%	8	80,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%	1	5,3%	16	84,2%	2	10,5%	19	100,0%

	Détartrage dentaire						Soins dentaires							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%	3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%	1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	3	30,0%	6	60,0%	1	10,0%	10	100,0%	9	90,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	3	15,8%	14	73,7%	2	10,5%	19	100,0%	17	89,5%	2	10,5%	19	100,0%

	Prothèse adjointe						Prothèse conjointe									
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général		Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%	1	20,0%	3	60,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%			3	100,0%	2	66,7%	1	33,3%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	2	20,0%	7	70,0%	1	10,0%	10	100,0%	5	50,0%	4	40,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	2	10,5%	15	78,9%	2	10,5%	19	100,0%	8	42,1%	9	47,4%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

89% des établissements déclarent réaliser une activité de consultation dentaire. 84% d'entre eux réalisent également une activité de chirurgie dentaire. 89% d'entre eux réalisent des soins dentaires. Les activités les moins réalisées sont le détartrage dentaire (73%) et les soins prothétiques (exemple prothèse adjointe 78%). Ces deux dernières données interrogent sur les raisons de non-réalisation du détartrage et plus généralement de l'état bucco-dentaire des détenus.

3.6.2 La prise de rendez-vous

	Délai prise de rendez-vous													
	Moins de 1 mois		1 mois à 3 mois		Plus de 3 mois		Cela dépend du soin		Pas de possibilité de prise de rendez-vous		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	1	20,0%	3	60,0%							1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%									3	100,0%
Maison centrale											1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	3	30,0%	2	20,0%	1	10,0%	1	10,0%	1	10,0%	2	20,0%	10	100,0%
Total général	4	21,1%	8	42,1%	1	5,3%	1	5,3%	1	5,3%	4	21,1%	19	100,0%

Commentaires :

42% des établissements déclarent la possibilité pour un détenu d'avoir un rendez-vous programmé entre 1 et 3 mois. En 2018, le délai pour obtenir un rendez-vous dans un cabinet de ville était de 1 mois².

	Prise de rendez-vous									
	Chirurgien-dentiste		Chirurgien-dentiste et personnel de l'USMP		Pas de réponse		Personnel de l'USMP		Total général	
Centre de détention	2	40,0%	1	20,0%	1	20,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	1	33,3%			1	33,3%	3	100,0%
Maison centrale							1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	2	20,0%	2	20,0%	1	10,0%	5	50,0%	10	100,0%
Total général	5	26,3%	4	21,1%	2	10,5%	8	42,1%	19	100,0%

Commentaires :

Globalement la prise de rendez-vous se fait par le personnel de l'USMP (42%) avec éventuellement le chirurgien-dentiste (21%).

	Un examen dentaire est-il proposé au détenu lors de son entrée en détention ?							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention	3	60,0%	1	20,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%		0,0%		0,0%	3	100,0%
Maison centrale		0,0%	1	100,0%		0,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	4	40,0%	5	50,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	10	52,6%	7	36,8%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Seulement 37% des établissements proposent un examen bucco-dentaire à l'admission du détenu. Pour rappel, l'instruction N°DGS/MC1/DGOS/R4/2011/206 du 29 août 2011 relative à « la réalisation d'un examen bucco-dentaire des personnes détenues lors de leur arrivée en établissement pénitentiaire et à la réduction du risque infectieux associé aux soins dentaires » rend cet examen systématique à l'entrée en détention. Quid du déploiement de la télémédecine bucco-dentaire en milieu pénitentiaire ?

3.6.3 L'accès aux soins et l'organisation des soins dentaires au sein de l'USMP

² Drees, octobre 2018, numéro 1085 « La moitié des rendez-vous sont obtenus en 2 jours chez le généraliste, en 52 jours chez l'ophtalmologiste »

	Accès facilité du détenu à son dossier médical					
	Non		Oui		Total général	
Centre de détention	1	20,0%	4	80,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%	3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	9	90,0%	10	100,0%
Total général	2	10,5%	17	89,5%	19	100,0%

Commentaires :

90% des établissements déclarent un accès facilité du détenu à son dossier médical. Pour cet item, il est regrettable de ne pas avoir eu de retour sur la façon dont cet accès est facilité.

	Un protocole a-t-il été mis en place avec le médecin de l'USMP afin de gérer les urgences ?							
	Non		Oui		Pas de réponse		Total général	
Centre de détention			4	80,0%	1	20,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	2	66,7%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%			1	100,0%
Maison d'arrêt	1	10,0%	8	80,0%	1	10,0%	10	100,0%
Total général	2	10,5%	15	78,9%	2	10,5%	19	100,0%

Commentaires :

Un protocole de gestion des urgences en lien avec le médecin de l'USMP a été mis en place dans une très grande majorité d'établissements (79%). Pour les 10% d'établissements qui ne l'ont pas fait, est-ce en raison de la présence de chirurgiens-dentistes qui assurent la prise en charge des urgences ? Il serait intéressant de se questionner sur le prorata du nombre de demandes de soins urgents et de demandes pour des soins programmés.

	L'organisation des soins dentaires au sein de l'établissement est-elle satisfaisante ?					
	Non		Oui		Total général	
Centre de détention	3	60,0%	2	40,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	6	60,0%	4	40,0%	10	100,0%
Total général	10	52,6%	9	47,4%	19	100,0%

Commentaires :

Pour la majorité des établissements (53%), l'organisation des soins dentaires en interne est insatisfaisante. Peuvent alors être évoqués les items précédents, avec les équipements, l'absence de matériel nécessaire à certaines activités dentaires, la non-réalisation systématique de l'examen bucco-dentaire en entrée en détention.

3.7 Les actions de prévention en matière de santé bucco-dentaire

3.7.1 Accès aux produits d'hygiène bucco-dentaire

	Accès aux produits d'hygiène					Accès à ces produits par cantinage ?						
	Non		Oui		Total général	Non		Oui		Total général		
Centre de détention			5	100,0%	5	100,0%			5	100,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire			3	100,0%	3	100,0%			3	100,0%	3	100,0%
Maison centrale	1	100,0%			1	100,0%			1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	2	20,0%	8	80,0%	10	100,0%	1	10,0%	9	90,0%	10	100,0%
Total général	3	15,8%	16	84,2%	19	100,0%	1	5,3%	18	94,7%	19	100,0%

Commentaires :

La plupart des établissements déclarent un accès aux produits d'hygiène bucco-dentaire (84%), par cantinage (à 95%). Quelle est la qualité des produits d'hygiène proposés et leur typologie ?

3.7.2 Mise en place d'actions de sensibilisation individuelles ou collectives

	Sensibilisations collectives ou individuelles au sein de l'établissement					
	Non		Oui		Total général	
Centre de détention	2	40,0%	3	60,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	1	33,3%	2	66,7%	3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	4	40,0%	6	60,0%	10	100,0%
Total général	7	36,8%	12	63,2%	19	100,0%

	Accès à une information sur l'importance de la santé bucco-dentaire					
	Non		Oui		Total général	
Centre de détention	3	60,0%	2	40,0%	5	100,0%
Centre pénitentiaire	3	100,0%			3	100,0%
Maison centrale			1	100,0%	1	100,0%
Maison d'arrêt	7	70,0%	3	30,0%	10	100,0%
Total général	13	68,4%	6	31,6%	19	100,0%

Commentaires :

Pour plus de la majorité des établissements, des actions de sensibilisation sont mises en place. Les retours qualitatifs font état de motivation, de conseils en matière d'hygiène bucco-dentaire, par le biais de supports (flyers, affiches) et lors d'interventions individuelles (chirurgiens-dentistes, personnel IDE).

Pour autant, la majorité des établissements (68%) ne dispensent pas d'informations sur l'importance et les enjeux de la santé bucco-dentaire. Un lien avec les thématiques de l'alimentation et des addictions (alcool, tabac, cannabis...) pourrait être une piste à investir notamment en termes d'image de soi.

3.8 Conclusion

Parmi les préconisations d'amélioration à l'accès aux soins dentaires mentionnées dans les commentaires, on peut souligner :

- La structuration d'un parcours de soins dentaires avec un réseau de professionnels qui s'avère indispensable (professionnels de santé, établissements de santé...) pour la réalisation d'actes complexes.
- Afin de pouvoir répondre à la réglementation et aux obligations en vigueur, un point de vigilance est à noter au niveau de la ressource en chirurgien-dentiste. Un établissement pénitentiaire ne dispose pas de chirurgien-dentiste en raison du non-remplacement du précédent.
- Tous les établissements pénitentiaires ne disposent pas de fauteuil dentaire, ce qui interroge quant aux conditions de réalisations des soins dentaires.
- 68% des établissements ayant répondu au questionnaire estiment que le fauteuil dentaire est en bon état. Quid des 32% restant...
- Deux centres de détention estiment ne pas disposer du matériel en quantité suffisante. La mise à disposition de matériels en quantité suffisante est une nécessité pour assurer la sécurité et la qualité des soins prodigués.
- 63% des établissements ayant répondu ne bénéficient pas d'un équipement permettant la réalisation de radio panoramique. Cet équipement est un indispensable pour la réalisation d'une exploration et un diagnostic de qualité.
- En ce qui concerne la gestion du risque infectieux, les recommandations de bonnes pratiques sont globalement respectées. Les établissements sont globalement en conformité avec les mesures d'hygiène exigées. Un point de vigilance est à souligner sur l'individualisation des zones techniques de stockage et de traitement des déchets en dehors de la zone de soins.

- Seulement 37% des établissements proposent un examen bucco-dentaire à l'admission du détenu. Pour rappel, l'instruction N°DGS/MC1/DGOS/R4/2011/206 du 29 août 2011 relative à « la réalisation d'un examen bucco-dentaire des personnes détenues lors de leur arrivée en établissement pénitentiaire et à la réduction du risque infectieux associé aux soins dentaires » rend cet examen systématique à l'entrée en détention.
- En ce qui concerne l'organisation des soins dentaires en milieu pénitentiaire, cette organisation est jugée insuffisante pour 53% des établissements répondants. Peuvent alors être évoqués les items précédents, avec des équipements en quantité insuffisante, une permanence de soins dentaires insuffisante et la non-réalisation systématique de l'examen bucco-dentaire en entrée en détention.
- Pour plus de la majorité des établissements, des actions de sensibilisation sont mises en place. Pour autant, la majorité des établissements (68%) ne dispensent pas d'informations sur l'importance et les enjeux de la santé bucco-dentaire. Un lien avec les thématiques de l'alimentation et des addictions (alcool, tabac, cannabis...) pourrait être une piste à investir notamment en termes d'image de soi.

En complément de ces pistes d'améliorations préconisées, des informations complémentaires restent encore nécessaires, en particulier sur le matériel à disposition, les contraintes rencontrées, les financements à disposition et mobilisables pour équiper l'unité de soins dentaires et surtout respecter les protocoles d'hygiène et de sécurité des soins.

En ce qui concerne le recrutement de praticiens non hospitaliers (chirurgiens-dentistes libéraux) pour les établissements ne bénéficiant pas d'une logistique de rattachement CH ou CHU avec un service d'odontologie, un développement des conditions d'exercice en milieu pénitentiaire serait à apprécier afin de permettre l'attractivité de cet exercice particulier.

La permanence des soins au sein de l'unité dentaire

Établissement pénitentiaire	Type établissement	Réponse	Nombre de détenus	Nombre de vacances de chirurgiens-dentistes	Nombre de vacances recommandées de chirurgiens-dentistes
Maison d'Arrêt d'Angoulême	Maison d'arrêt	Oui	230	0 (absence de CD, sinon 2)	3,1
Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré	Centre pénitentiaire	Oui	400	6	5,33
Maison d'Arrêt de Rochefort	Maison d'arrêt	Oui	100	1	1,33
Maison d'arrêt de Saintes	Maison d'arrêt	Oui	118	1,25	1,57
Centre de détention de Bédénac	Centre de détention	Oui	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Maison d'Arrêt de Tulle	Maison d'arrêt	Oui	70	1	0,93
Centre de Détention d'Uzerche	Centre de détention	Oui	600	10	8
Maison d'Arrêt de Guéret	Maison d'arrêt	Oui	30	0,5	0,4
Centre de Détention de Mauzac	Centre de détention	Oui	332	2	4,43
Centre de Détention de Neuvic-sur-l'Isle	Centre de détention	Oui	400	6	5,33
Maison d'Arrêt de Périgueux	Maison d'arrêt	Oui	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan	Centre pénitentiaire	Oui	700	10	9,33
CHU Bordeaux	Unité hospitalière sécurisée interrégionale	Non concernée	Non concernée	Non concernée	Non concernée
Centre hospitalier de Cadillac	Unité hospitalière spécialement aménagée	Non concernée	Non concernée	Non concernée	Non concernée
Centre Pénitentiaire de Mont-De-Marsan	Centre pénitentiaire	Oui	732	10	9,76
Maison d'Arrêt d'Agen	Maison d'arrêt	Non	Pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
Centre de Détention d'Eysses-Villeneuve-sur-Lot	Centre de détention	Oui	300	4	4
Maison d'Arrêt de Pau	Maison d'arrêt	Oui	250	5	3,33
Maison d'Arrêt de Bayonne	Maison d'arrêt	Oui	123	2	1,64
Maison d'Arrêt de Niort	Maison d'arrêt	Oui	82	2	1,1
Centre Pénitentiaire de Poitiers-Vivonne	Centre pénitentiaire	Oui	700	7	9,33
Maison d'Arrêt de Limoges	Maison d'arrêt	Oui	Pas de réponse	2	Pas de réponse

Les cases en rouge indiquent une permanence des soins dentaires insuffisante au regard du nombre de détenus.

Un point de vigilance est à noter au niveau de la maison d'arrêt d'Angoulême, le chirurgien-dentiste n'a pas été remplacé suite à son départ.